

Affiché le

ID: 005-210500583-20210610-202156-DE



COMMUNE DE FREISSINIERES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021 DÉLIBÉRATION N° 2021-56

CONSEILLERS EN EXERCICE: 10

Conseillers présents : 8 Conseillers absents : 2 Conseillers représentés : 2 Pour: 10 Contre: Abstention:

L'an deux mille vingt et un, le dix juin à dix-sept heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 4 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

<u>Présents</u>: ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents: LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

<u>Pouvoir</u>: LATIL Jessica à Cyrille DRUJON D'ASTROS - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : BOISSET André

<u>Objet</u> RÉFECTION DE LA ROUTE DE BOIS MONSIEUR - ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que dans le cadre du projet de réfection de la route de Bois Monsieur, la Commune a confié la maîtrise d'œuvre à l'Office National des Forêts.

Monsieur le Maire rappelle que ce projet est financé à 80% dans le cadre de subventions de l'État, de la Région SUD PACA et du FEADER.

Le maître d'œuvre a lancé une consultation pour la réalisation des travaux. Suite à l'analyse des offres, il préconise de retenir SAS ALLAMANNO pour un montant de 42933,62 € HT.

Envoyé en préfecture le 14/06/2021 Reçu en préfecture le 14/06/2021 Affiché le

ID: 005-210500583-20210610-202156-DE

Monsieur le Maire propose donc de retenir SAS ALLAMANNO pour un montant de 42933,62 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Attribue le marché de travaux à SAS ALLAMANNO pour un montant de 42933,62 € HT.

Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à cette attribution.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire

Cyrille DRUJON D'ASTROS